

Conseil Communal

Rapport de la Commission ad hoc relatif au préavis municipal n° 04/2019 : ». Demande de crédit de CHF 213'000.— TTC concernant l'installation de 394 nouveaux compteurs d'eau GWF et de 840 émetteurs radio pour des relevés à distance

Monsieur le Président  
Mesdames, Messieurs,

Notre Commission s'est réunie en date du 13 mars 2019 pour étudier le préavis susmentionné en la présence de la Municipale Madame Elvira Rölli, Monsieur Guillaume Obez ainsi que Madame Odette D'Onofrio Vuille et a délibéré à la suite de cette entrevue. La Commission tient à les remercier pour leurs explications et leur disponibilité.

**Commentaires généraux :** Cet investissement permet de réduire le nombre d'heures pour le relevé et traitement des données des compteurs d'eau. On passe de 300 heures à une estimation de 60 heures. En sachant que les 394 compteurs aquametro devront être changés de toutes façons dans les prochaines années. L'acquisition automatique des données permettra des analyses plus précises.

**Propositions d'amendements :** Aucune

**Conclusions:**

Après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 04/2019 et en avoir débattu, la Commission a conclu à son acception tel que proposé par la municipalité.

Arzier-Le Muids le 13 mars 2019

La Commission :

Le président : M. Peter Bianchi

Membres : M. Hervé Grossrieder

M. Ivané Ohanessian

M. Stéphane Tissot

M. Nicolas Vuille

